



Human Rights Council
Open-ended intergovernmental working group
on transnational corporations
and other business enterprises with respect to human rights
First session
Geneva, 6 – 10 July 2015

**Written statement* submitted by Fondation Kalipa pour le
Développement, a non-governmental organization**

The Secretary-General has received the following written statement which is circulated in accordance with Economic and Social Council resolution 1996/31.

[24 June 2015]

* This written statement is issued, unedited, in the language(s) received from the submitting non-governmental organization(s).

Problématiques de droits à la santé et droits aux sécurités sociales dans les Sociétés et Entreprises en République Démocratique du Congo

La sécurité et santé au travail dans les sociétés transnationales et entreprises est un vrai problème des droits de l'homme (droit à santé publique, droit à la sécurité).

Les données de routine recueillies par notre équipe sur terrain dans entreprises locales ont montré que :

- l'environnement des entreprises et sociétés, 85% n'est pas bien sécurisé par conséquent beaucoup d'infections liées au manque d'hygiène lieu du travail;
- le personnel des entreprises et sociétés n'est pas suffisamment informé sur les déférents risques au lieu du travail ;
- dans la majorité des entreprises, il existe moins d'équipement de protections ;
- faible mise en œuvre des politiques gouvernementales dans le domaine de sécurités et santé au travail,
- faible programmation des séminaires formations ou un paquet minimum d'activité de sensibilisations sur la sécurité et santé au travail.

Par ailleurs, le programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA a publié un taux de 10% de personnes corps soignant vivant avec le VIH SIDA et dont on suspecterait 50% ont été contaminés au lieu du travail.

Le ministère de la santé publique a aussi informé un nombre du personnel médical victime de la fièvre hémorragique d'Ebola au Kassai oriental

En effet, ce secteur est laissé sans appui à la sécurité et santé au travail.

Stratégies pour relever les défis des droits à la santé et sécurité sociale dans les sociétés:

- intégrer l'approche droit à la santé et la sécurité sociale dans le groupe du travail ; intégrer l'expertise en santé au travail dans le programme ;
- mettre en place dans chaque région un point focal chargé de suivi et évaluation des mécanismes de promotion des droits de l'homme dans les entreprises et sociétés ;
- assurer un mécanisme rapide d'information jusqu'aux experts internationaux ;
- collaboration intergouvernementale pour la promotion des droits aux entreprises et sociétés.
